



**Séance régulière du conseil d'établissement
de l'école des Lucioles
tenue le 18 novembre 2024, au salon du personnel, à 19 h**

Présences :

Absente	Madame Meryem El Hanachi, parent membre et présidente Monsieur Solaimane Benfdil, parent membre Madame Tania Boissonneault, parent membre Madame Paula Jimena Porras Perez, parent membre Madame Shikha Seebrun, parent membre substitut Madame Carole Bigras, représentante du personnel de soutien
Absente	Madame Marie-Ève Grand'Maison, représentante du personnel enseignant Madame Élodie Locas, représentante du personnel enseignant
Absente	Madame Isabelle Marcil, représentante substitut du personnel enseignant
Absente	Madame Marthine Bacon, représentante du service de garde
	Madame Jessica Lausterer, représentante substitut du service de garde
	Madame Anyk Berger, directrice

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte, il est 19 h 04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La direction, Madame Berger, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Locas D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CELUC-181124-001

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 septembre 2024

La direction présente sommairement le procès-verbal, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable.

Madame Boissonneault mentionne une petite coquille dans le procès-verbal. Lorsqu'il y a mention des billets verts, il ne s'agit pas de l'école du Grand-Pommier, mais plutôt de l'école Horizon-du-Lac.

Il est proposé par Madame Boissonneault D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 23 septembre, tel que modifié.

Adopté
Résolution n° CELUC-181124-002

4. Question du public

5. Suivi

Madame Berger mentionne aux membres qu'elle a réitéré aux enseignants l'utilité de la feuille de leçons en format « papier » comme outil de communication entre l'école et la maison ainsi que pour inscrire les travaux à faire.

6. Bloc d'information

La présidente : ☺

La/le délégué(e) au comité de parents : La rencontre du comité de parents avait pour sujet principal les besoins des enfants EHDAA. Ils ont également voté pour l'élection des membres.

La responsable du SDG : Madame Berger présente la reddition de compte du service de garde, qui se veut un compte-rendu de l'état des finances. Le service de garde accuse un déficit de 23 362 \$ en raison du plan d'atténuation mis en place.

La direction et le personnel de l'école : Madame Berger informe les membres que la journée pédagogique prévue le 12 juin a été déplacée au 13 juin en raison des évaluations ministérielles.

Elle en profite également pour souligner la bannière remportée par les élèves ayant participé au festival de Futsal. Elle annonce aux membres que M. Hynes, enseignant en éducation physique, est en congé de paternité jusqu'à Noël. C'est Madame Chantale Cyr qui le remplace. Comme le Futsal est terminé, c'est le hockey cosom pour les élèves du 2^e cycle qui a débuté les jeudis midi avec l'aide de M. Bergeron, enseignant à 60% à l'école des Lucioles.

Les billets nommés « Petite douceur » ont été introduit cette semaine. Les trois objectifs attendus durant l'année ont un lien direct avec le thème de l'année « Les Lucioles à travers le monde » afin de souligner la persévérance, la bienveillance et les gestes positifs. Les billets jaunes ont été mis sur pause pour le moment. Ce sont plutôt des courriels aux parents de la part des t.e.s. ou des enseignants qui seront envoyés pour les informer des situations qui ont pu se produire durant la journée. Les interventions sont tout de même comptabilisées dans le système SPI.

La journée de l'Halloween fut festive et agréable. Le tout s'est déroulé sous le thème du film « Coco ». Plusieurs parents bénévoles étaient présents pour aider, entre autres, à la distribution des bonbons et à l'organisation des différentes activités. Madame Ethier et ses élèves ont fait une maison hantée dans leur classe, des jeux de société à l'extérieur ont eu lieu avec la belle température.

Pour le mois de décembre, l'école prévoit faire un calendrier de l'avent en organisant des activités différentes chaque jour et quelques tours du lutin. Parmi ces activités, il y aura le conte de Noël de la directrice le 12 décembre en soirée. Au menu, soirée pyjama avec doudou, lait au chocolat et galettes.

Madame Berger réitère l'importance d'enrichir la liste de parents bénévoles pour la bibliothèque et notamment, pour les objets perdus pour la soirée de rencontres de parents du 21 novembre.

7. Formation obligatoire des nouveaux membres

Madame Berger demande aux nouveaux membres s'ils ont visionné les capsules et pris connaissance des fiches informatives. La plupart des membres ont commencé le visionnement.

8. Consultation du cadre d'organisation scolaire 2025-2028

La direction de l'école, Madame Berger, présente la consultation sur le cadre d'organisation scolaire.

En ce qui concerne le scénario LTGR, les membres ont voté en faveur de l'option 2 : statu quo et transfert des groupes du préscolaire.

Pour ce qui est de l'école Terre-Soleil, les membres ont voté pour l'option 2 : statu quo et transfert de groupes.

Pour le scénario concernant l'école du Maréchal, les membres ont voté en faveur de l'option 1 : modification du bassin dès la rentrée 2025.

En ce qui a trait au plan triennal, l'option 1 a été votée par tous les membres. Ces derniers sont également en accord avec l'acte d'établissement.

9. Consultation sur le calendrier scolaire 2025-2026

La direction de l'école, Madame Berger, présente la consultation officielle pour le calendrier scolaire 2025-2026 – secteur jeunes.

Les choix offerts pour le congé de Noël sont : du 24 décembre 2025 au 6 janvier 2026 ou du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

Les membres ont voté à l'unanimité en faveur du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026.

Pour la 9^e journée pédagogique fixe, les choix offerts sont les suivants : 21 novembre 2025, 14 novembre 2025, 5 janvier 2026, 7 janvier 2026, 20 février 2026 ou le 9 mars 2026.

Les membres ont tous voté pour le 21 novembre 2025 comme 9^e journée pédagogique fixe au calendrier.

10. Photos scolaires

Madame Berger fait un retour au sujet du service de photographie scolaire par Photomania. Le service était super, les employés étaient d'une gentillesse incroyable sans parler de leur efficacité. Toutefois, le produit final est plus traditionnel que la concurrence.

Un des membres propose la compagnie « Mon petit passeport » pour la prochaine année. Ayant déjà pris des renseignements à leur sujet, il n'y a pas de ristourne et le coût des photos est plus dispendieux à l'achat. Mme Boissonneault nomme avoir été bénévole lors des photographies scolaires à l'école du Grand-Pommier en début d'année et l'école avait choisi « Mon petit passeport ». Les photos sont très belles, mais la séance est moins bien organisée qu'avec Photomania.

Les membres ont décidé de conserver les services de Photomania pour les prochaines photos scolaires. Une demande sera faite à savoir s'il sera possible d'avoir de plus petits forfaits offerts.

Approuvé
Résolution n° CELUC-181124-003

11. Budget de fonctionnement CÉ

La direction explique aux membres que le budget de fonctionnement du CÉ peut servir à rembourser les frais de garde, les collations et/ou le repas au restaurant lors de la dernière rencontre de l'année. Ce budget est fixé à 750,00\$ pour l'année.

12. Suivi des fonds spéciaux

Madame Berger présente l'état des fonds spéciaux. L'école recevra une ristourne de 30% sur la vente des bûches de Noël. Les ventes s'élèvent actuellement à environ 9 200 \$. Un montant en lien avec le reliquat a été ajouté aux fonds spéciaux. Ce montant provient des sommes non réclamées par les parents à la suite du recours collectif sur les frais scolaires.

13. Campagne de financement

La direction informe les membres que le concours de dessin en lien avec la campagne de financement de la Maison Lavande est commencé. Chaque classe devra choisir un dessin. Les 18 dessins sélectionnés seront exposés afin de permettre aux membres du personnel de voter pour le dessin qui sera sur l'étiquette des bouteilles de savon. La vente de ces bouteilles aura lieu du 9 au 30 janvier 2025. Le prix est fixé à 12 \$ par bouteille et l'école recevra une ristourne de 45% des ventes. La livraison des produits aura lieu en avril, avant le congé de Pâques.

Il est proposé par Madame Bigras D'APPROUVER la tenue de la campagne de financement en association avec la Maison Lavande.

Approuvé
Résolution n° CELUC-181124-004

14. Activités culturelles

Madame Berger présente les activités culturelles qui auront lieu durant l'année.

- Visite de Marie-Ève Dicaire, boxeuse professionnelle, le 29 novembre 2024 pour les élèves de 6^e année;
- Pièce de théâtre Circus Opus - 1^{er} cycle;
- Gumboots – 1^{er} cycle;
- Spectacle « *Chanteurs de pomme* » - 2^e cycle;
- Sortie au Salon du livre – 4^e année;
- Sortie au Patrimoine culturel du vieux Saint-Eustache – 5^e année;
- Atelier d'écriture avec Brigitte Meloche – 2^e cycle;
- Comedia de l'Arte (Tout à trac) 2 ateliers – 3^e cycle;
- Percussions des Caraïbes – Projet musique;
- Atelier des neurones atomiques – 5^e année;
- Ateliers des neurones atomiques – 6^e année;
- Sortie à 45 degrés Nord – 6^e année;
- Ateliers d'art dramatique (Comedia de l'Arte) – 6^e année;
- Spectacle de la chorale à la résidence Les Cours du Moulin;
- Patinage et jeu de groupe – Santé globale;
- Glissades et jeu de groupe – Santé globale;
- Conférences d'Ugo Monticone – Multi-projets.

Toutes ces activités sont payées par une mesure sauf la dernière.

Il est PROPOSÉ par Madame Seebrun d'approuver la tenue des activités/sorties présentées.

Approuvé
Résolution n° CELUC-181124-005

15. Questions diverses

Aucune.

16. Levée de l'assemblée

La présidente, Madame El Hanachi, conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Madame Marcil DE LEVER la séance à 20 h 54.

Adopté
Résolution n° CELUC-181124-006

La présidente
Meryem El Hanachi

La directrice
Anyk Berger

La secrétaire
Julie Bourgault